

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Date: 11 septembre 2023

Heure: 19 h

Lieu: Gymnase école Roy

ORDRE DU JOUR

1. Mot d'accueil de la présidente

2. Mot de bienvenue de la direction

2.1. Présentation du personnel de l'école Roy-Joly

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (par la présidente)

- 4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée (par la présidente)
- 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2022 (par la présidente)
- 6. Portrait des écoles 2023-2024 (par la direction)
 - 6.1. Clientèle à ce jour
 - 6.2. PEVR vs Projet éducatif (capsule vidéo)
- 7. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents
- 8. Lecture et adoption du rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement (par la présidente)
- 9. Élection des membres du conseil d'établissement
 - 9.1. Procédure d'élections
 - 9.2. Nomination d'un président d'élection (direction)
 - 9.3. Élection des postes disponibles pour l'école Roy et Joly
 - 9.3.1. 3 postes de deux ans à combler (2 parents de Joly et 1 parent de Roy, si possible)
 - 9.4. Nomination du représentant au comité de parents et son substitut
 - 9.4.1. Signature du formulaire

Parmi les parents présents à l'assemblée générale, nous ferons tirer 4 prix : le paiement de la facture des cahiers d'activités

- 10. Formation de l'organisme de participation de parents (O.P.P.)
 - 10.1. Roy
 - 10.2. Joly
- 11. Période de questions
- 12. Autres points
 - 12.1. Date de la première rencontre du conseil d'établissement (2 octobre 2023 à 19 h à l'école Joly)
- 13. Levée de l'assemblée

Cindy Simard, présidente Chantal Dubé, directrice